

# Texte d'orientation sur l'ouverture internationale dans l'Enseignement catholique de France

## Introduction

---

« La véritable ouverture implique de se maintenir ferme sur ses propres convictions les plus profondes, avec une identité claire et joyeuse, mais « ouvert à celles de l'autre pour les comprendre » et en « sachant bien que le dialogue peut être une source d'enrichissement pour chacun. »

(François, Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* n°251, 2013)

### 1. Un texte pour cinq ans.

Le précédent texte d'orientation pour le développement des relations internationales et européennes de l'Enseignement catholique français a été voté par le Comité national le 3 juillet 2012 et a été promulgué par la Commission permanente le 19 octobre 2012. Il proposait dix orientations avec, pour chacune, des actions prioritaires programmées sur une période de cinq ans.

Alors que cette période se termine, il convient de donner un souffle nouveau à cette ouverture internationale, en s'appuyant sur la relecture des actions réalisées et en se projetant dans les cinq ans qui viennent.

Le titre du texte précédent utilisait l'expression « relations internationales », alors que celui du présent texte lui préfère celle d'« ouverture internationale ». L'idée d'ouverture prend bien en compte les échanges interpersonnels (les relations), tout en invitant plus largement à une curiosité pour la culture, l'environnement, la sociologie, l'histoire des peuples, des pays...

### 2. La nécessité du développement de l'ouverture internationale

Aujourd'hui, il ne s'agit plus de savoir si l'on est pour ou contre la mondialisation, il s'agit de savoir quel rôle nous y jouons et quelle finalité nous lui donnons.

La mondialisation est souvent perçue à travers ses aspects négatifs, comme un marché économique global, faisant la part belle à la finance, ou bien comme un espace d'affrontement dans lequel les plus vulnérables sont écrasés, ou encore comme un vecteur de standardisation des cultures ayant pour conséquence de laminer les particularités.

Elle peut, *a contrario*, être envisagée à travers ses aspects positifs, comme offrant des occasions de relations, de rencontres, de fraternité. Pour suivre l'invitation du Pape Benoît XVI dans l'Encyclique *Caritas in Veritate*<sup>1</sup>, l'École catholique a la responsabilité de promouvoir une mondialisation humanisée, habitée, construite et pleine d'espérance. Elle souhaite donner les moyens, aux élèves et aux adultes qu'elle accueille, de l'appréhender sous cet angle.

L'Enseignement catholique de France met l'accent sur l'ouverture internationale parce qu'il souhaite, d'abord, prendre sa part dans le rôle que doit jouer l'éducation dans la mondialisation, et ensuite, prendre en compte les enjeux de cette mondialisation dans ses démarches éducatives et pédagogiques.

---

<sup>1</sup> Benoît XVI, Encyclique *Caritas in Veritate* n°42, 2009.

## 2.1. La place de l'éducation dans le contexte global

Au même titre que des ressources premières, l'éducation est devenue un facteur incontournable dans les problématiques géopolitiques. En effet, elle est au cœur d'un certain nombre d'enjeux.

- Des enjeux de développement : une société ne peut réellement se développer si elle ne donne pas une grande place à l'éducation. Le Forum mondial sur l'éducation d'Incheon en Corée du sud, organisé par l'Unesco, en juin 2015, l'a rappelé avec force dans sa déclaration finale : « *Reconnaissant le rôle important de l'éducation en tant que vecteur principal du développement et de la réalisation des autres objectifs de développement durable (ODD) proposés, notre vision est de transformer la vie grâce à l'éducation.* »<sup>2</sup>
- Des enjeux financiers : la plupart des décideurs politiques et économiques sont désormais convaincus que là où l'investissement éducatif est élevé, la croissance est au rendez-vous. De plus en plus d'investisseurs apportent leur participation au financement d'écoles et de programmes éducatifs, y compris pour les populations défavorisées<sup>3</sup>.
- Des enjeux idéologiques : l'éducation n'est jamais neutre, par principe. Dans certaines zones du monde, elle est menacée, voire détruite, par des groupes paramilitaires qui détournent les enfants de l'École pour les enrôler dans leurs rangs, ou par des organisations terroristes qui refusent que les enfants soient éduqués.

Les écoles catholiques, implantées dans presque tous les pays du monde, portent l'idéal d'une formation de qualité ouverte à tous. Ce faisant, elles participent à l'amélioration de l'éducation, aux côtés d'autres acteurs de l'enseignement, mais avec leurs spécificités propres. Partout, ces écoles catholiques ont vocation à éduquer, en se référant à l'Évangile, tous les enfants et les jeunes qui leur sont confiés quelles que soient leur religion, leurs croyances, leurs références philosophiques, leurs origines sociales ou géographiques. En étant ouvertes à tous, ces écoles s'inscrivent dans l'engagement universel de l'Église catholique désireuse de proposer son expertise en éducation tant auprès des catégories sociales les plus fragiles que des élites.

Au sein de cet engagement mondial, l'Enseignement catholique de France entend jouer un rôle par le biais de projets de partenariats conduits, avec des homologues étrangers, par tous les acteurs et à tous les niveaux de son organisation : groupes d'élèves, classes, établissements, réseaux congréganistes, centres de formation, directions diocésaines, organismes nationaux,... Dans cette démarche de partenariat, il ne s'agit pas de se positionner en « conquérant » en pensant apporter des solutions que l'on croit universelles, mais bien en « partenaire », désireux de comprendre les approches éducatives et pédagogiques des partenaires étrangers tout en partageant les nôtres.

## 2.2. Les enjeux de la mondialisation dans l'éducation en France

Aujourd'hui, l'École ne peut plus se contenter de transmettre des contenus disciplinaires hors sol, s'affranchissant du contexte mondialisé dans lequel les élèves sont appelés à vivre.

- Le monde se rétrécit : de plus en plus de personnes voyagent, le nombre de passagers aériens devrait pratiquement doubler dans les vingt ans qui viennent. Les réseaux sociaux et autres outils numériques permettent la mise en contact de personnes originaires de différents endroits du monde qui ne se seraient jamais rencontrées sans eux.
- Le monde est à nos portes : notre société se diversifie. La rencontre multiculturelle est maintenant possible à nos portes sans aller au bout du monde. Ce peut être perçu comme une menace contre notre mode de vie, mais c'est surtout la chance de pouvoir multiplier les rencontres avec la différence.
- Le monde s'invite dans nos établissements : de plus en plus d'entre eux accueillent des élèves, des familles, des personnels, des enseignants qui sont originaires de différents pays du monde. Certains en font même un atout de leur projet d'établissement, revendiquant, par exemple, la présence d'un bon nombre de nationalités différentes au sein de leurs effectifs.

<sup>2</sup> Unesco, *Éducation 2030 : Déclaration d'Incheon et Cadre d'action*, n° 5, 2015.

<sup>3</sup> À titre d'exemple, on peut mentionner le soutien financier apporté par de nombreux investisseurs au développement de l'organisation *Bridge International academies* qui développe des programmes éducatifs dits « *lowcost* » dans des pays d'Afrique anglophone : [www.bridgeinternationalacademies.com/about/investors/](http://www.bridgeinternationalacademies.com/about/investors/)

Dans ce contexte, il y a une urgence éducative, qui consiste à permettre aux élèves d'acquérir les compétences permettant de vivre dans des environnements multiculturels. Il s'agit de leur apprendre les principes du dialogue, les mécanismes de la mobilité, l'utilisation des moyens de communication, la richesse des autres cultures, les clés de compréhension des questions géopolitiques... La formation à ces compétences doit être pensée pour accompagner la construction de l'identité de chacun comme préalable à la rencontre multiculturelle.

L'Enseignement catholique est appelé à jouer un rôle spécifique dans ce domaine. La référence à une anthropologie de la relation et à l'élan universel de l'Église lui donnent les ressorts et le cadre naturel pour transmettre ces « compétences d'ouverture ». De plus, son réseau mondial d'établissements, en lui-même signe d'ouverture, offre de nombreuses opportunités de relations<sup>4</sup>.

L'Enseignement catholique de France entend valoriser ces opportunités en multipliant les échanges au niveau européen et international tant pour les élèves que pour les adultes qui les encadrent. De même, les projets de solidarité internationale peuvent être des moyens adaptés et efficaces pour comprendre la mondialisation et en être acteur, sous réserve qu'ils soient préparés, accompagnés, suivis et intégrés au projet d'établissement.

### 3. Le rôle de chacun dans l'ouverture internationale

Comme le veut notre pratique et dans l'esprit du Statut de l'Enseignement catholique de 2013, les présentes orientations n'ont pas vocation à être administrées par le niveau national. Elles se déploieront à travers les initiatives du terrain. Afin d'avoir une large portée, cette ouverture internationale doit pouvoir s'inscrire dans le projet éducatif ou le projet d'établissement, en fonction de la spécificité de chaque structure, comme un appel à accompagner la construction de l'ouverture universelle de chacun. L'universel est l'horizon de l'éducation catholique parce que, précisément, elle est catholique (du grec *katholikós* : universel) et qu'elle s'inscrit dans le cœur de chaque homme.

Pour favoriser cette ouverture, le Secrétariat général de l'Enseignement catholique se donne pour mission de contribuer à l'animation de l'ensemble du réseau, à l'information des acteurs, au repérage et à la diffusion des ressources.

### 4. L'organisation du texte

La première partie de ce texte propose quatre orientations présentées chacune comme l'articulation entre deux notions et précisant ce que l'école catholique souhaite proposer aux personnes qu'elle accueille.

Première orientation : **L'École catholique souhaite apporter à chaque personne qu'elle accueille les moyens de se construire une identité ouverte sur l'universel.**

Deuxième orientation : **L'École catholique souhaite offrir à chaque personne qu'elle accueille des capacités d'ouverture et de mobilité.**

Troisième orientation : **L'École catholique souhaite partager avec chaque personne qu'elle accueille la compréhension des langages et les outils du dialogue.**

Quatrième orientation : **L'École catholique souhaite donner à chaque personne qu'elle accueille les ressources pour vivre la solidarité comme un mode de vie au quotidien.**

La deuxième partie se veut plus directement opérationnelle, proposant des perspectives d'action à développer par les acteurs et les structures de terrain, établissements, centres de formation, directions diocésaines, associations de parents d'élèves, Ogec, congrégations, organismes nationaux...

Enfin, la troisième partie propose aux acteurs qui le souhaitent une méthodologie de travail pour développer l'ouverture internationale dans le cadre de leur projet spécifique.

---

<sup>4</sup> Il existe environ 200 000 écoles catholiques dans le monde dans une centaine de pays : [oiecinternational.com/fr/membres/](http://oiecinternational.com/fr/membres/)

## I- Des orientations

### 1. L'École catholique souhaite apporter à chaque personne qu'elle accueille les moyens de se construire une identité ouverte sur l'universel.

« Chacun de nous a, en soi, une identité personnelle, capable d'entrer en dialogue avec les autres et avec Dieu lui-même. »

(François, Encyclique *Laudato Si*, n° 81, 2015)

Cette orientation se fonde sur le principe que l'ouverture à l'universel est inscrite dans l'identité même de chaque personne. On entend par universel ce qui embrasse la totalité des êtres et des choses, ce qui est relatif, propre à tous les hommes, à l'ensemble des sociétés humaines, ce qui provient de tous, qui est le fait de tous, ce que tout le monde partage.<sup>5</sup>

L'universel n'est pas un ensemble qui se découpe en parts. Par exemple, l'Église Universelle ne résulte pas de l'addition des églises particulières, de même que l'Église particulière n'est pas « une partie » de l'Église universelle qui résulterait d'un partage<sup>6</sup>. Ainsi, l'universel est plus que l'addition de ce que porte chacun, comme voudrait le symboliser cette image qui, quand on la regarde de près, montre des centaines de visages côte à côte et, quand on s'éloigne, montre le visage du Christ dessiné par les nuances de tous ces visages<sup>7</sup>. En fait, un seul de ces visages suffit à dire le visage du Christ.

L'universel n'est pas un ensemble qui peut s'appréhender hors du singulier. Par exemple, il n'y a pas d'autres manifestations de l'Église universelle « présente et agissante » que celle de l'Église particulière. Comme nous le rappelle le Pape Paul VI : « Le diocèse (...) constitue une Église particulière en laquelle est vraiment présente et agissante l'Église du Christ, une, sainte, catholique et apostolique. »<sup>8</sup>.

Ajoutons que l'accès à l'universel passe nécessairement par le singulier. L'épisode de la Pentecôte le montre bien. Chacun parle sa langue maternelle et, par ce biais, se fait comprendre de tous. Et chacun comprend la langue propre de l'autre alors qu'elle lui était inconnue auparavant<sup>9</sup>. Ainsi, la singularité de chacun est une porte ouverte sur l'universel. Ce serait une erreur de considérer que la visée universelle passe par la neutralisation des particularités. Celles-ci ne s'opposent pas à l'universel, elles ne le contredisent pas. Au contraire, elles le révèlent.

L'École doit chercher les moyens de développer l'ouverture à l'universel pour tous les élèves et les adultes qu'elle accueille, ainsi que pour la communauté qu'elle forme. Cette ouverture à l'universel est primordiale dans la construction de l'identité. Le meilleur moyen pour la réaliser est la rencontre véritable. Faire vraiment connaissance avec une personne, autre, nous permet de découvrir son unicité et de lever un voile sur l'universel par la reconnaissance de l'humanité qui est en elle<sup>10</sup>.

Il en va de même pour la communauté, et la communauté éducative en particulier, qui s'ouvre à l'universel par la rencontre avec d'autres communautés. Ainsi, la rencontre entre communautés, par la constitution de réseaux, dépasse les nécessités de reconnaissance sociale ou de rationalisation économique.

Au sein de la communauté éducative, l'équipe d'animation pastorale porte d'une manière particulière la préoccupation de l'ouverture à l'universel. Elle doit éveiller les enfants, les jeunes et les adultes à leur dimension intérieure, nécessairement universelle. Dans le même mouvement, elle doit promouvoir l'ouverture au monde et à l'autre pour révéler davantage cet universel. Son positionnement transversal dans le projet et dans la vie de l'établissement lui donne une force pour ce faire. Mais elle n'a pas vocation à y travailler seule : ce sont bien tous les acteurs de la communauté éducative qui sont directement concernés.

<sup>5</sup> Définition du Centre national de ressources textuelles et lexicales : [www.cnrtl.fr](http://www.cnrtl.fr)

<sup>6</sup> Conférence de « L'abbé de Somme » du 20 novembre 2011 à retrouver sur son blog : [labbedesomme.wordpress.com/2011/11/20/du-local-de-leglise-a-leglise-universelle/](http://labbedesomme.wordpress.com/2011/11/20/du-local-de-leglise-a-leglise-universelle/)

<sup>7</sup> Voir la couverture du livre de Blandine Dahéron, *Ils m'ont révélé ton visage*, éditions Salvator, 2014.

<sup>8</sup> Paul VI, Décret sur la charge pastorale des évêques dans l'Église *Christus Dominus*, n° 11, 1965.

<sup>9</sup> Actes (2, 4-11).

<sup>10</sup> Éric Delassus, *De l'individu à la personne*, p. 20, 2013, à lire sur : [hal.archives-ouvertes.fr/hal-00853937/document](http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00853937/document)

## 2. L'École catholique souhaite offrir à chaque personne qu'elle accueille des capacités d'ouverture et de mobilité.

« *Don't ask where I'm from, ask where I'm a local.* »<sup>11</sup>  
(Taiye Selasi, 2014)

La mobilité peut se vivre à plusieurs niveaux. Sur le plan physique, bien sûr, mais également sur le plan social, sur celui de l'intelligence, sur celui de l'affectivité... Mais c'est quand elle se vit sur le plan physique qu'elle porte le plus de fruits car elle peut entraîner les autres plans. Le déplacement géographique, quel qu'en soit le motif (tourisme, affaires, action solidaire...), provoque la mobilité d'esprit nécessaire à l'ouverture de l'intelligence et du cœur.

On ne peut ignorer que la mobilité physique des personnes, qui a toujours existé, se développe particulièrement aujourd'hui. Dans l'avenir, nos élèves devront davantage se déplacer personnellement, familialement et professionnellement. Certaines personnes vivent déjà cette mobilité, changeant régulièrement de lieu de vie. D'autres sont même des « multi-locaux », c'est-à-dire qu'elles se disent « habitantes » de plusieurs endroits en même temps. Elles se sentent chez elles simultanément dans plusieurs lieux. Ce mouvement d'ampleur bouscule l'école et l'invite à penser la multi-contextualisation des savoirs et des apprentissages. Ces évolutions doivent la conduire à imaginer une préparation des élèves à la mobilité et à ces enjeux.

Qui dit mobilité physique, dit partir d'un endroit pour aller vers un autre et vivre l'expérience d'être accueilli. À bien regarder, les hommes passent leur existence à accueillir et à être accueillis. Cette notion d'accueil prend tout son sens aujourd'hui, alors que se développent les arrivées d'étrangers dans nos établissements et nos diverses structures, que ce soit dans le cadre de partenariats internationaux, dans le cadre d'une politique d'établissement d'accueil de jeunes étrangers ou qu'il s'agisse de l'arrivée de migrants, voire de réfugiés<sup>12</sup>. Ajoutons que l'une des premières conséquences de l'immigration pour les enfants et les jeunes est, bien souvent, la rupture de scolarisation. L'École catholique doit être sensible à ces situations et ouvrir largement ses portes en se donnant les moyens de prendre en charge sur le plan éducatif en général et sur le plan linguistique en particulier les enfants et les jeunes arrivants.

## 3. L'École catholique souhaite partager avec chaque personne qu'elle accueille la compréhension des langages et les outils du dialogue.

« *Le dialogue résulte de l'impossibilité de se fermer à l'altérité.* »  
(Augusto Ponzio)<sup>13</sup>

L'altérité est à ce point constitutive de l'homme qu'une éducation sans relation à l'autre n'est pas envisageable, qu'il s'agisse de la relation entre enseignant et élève ou de la relation entre élèves eux-mêmes, ou encore de la relation entre communautés éducatives<sup>14</sup>. La relation s'impose naturellement dans le cercle le plus proche, permettant de faire l'expérience structurante de l'altérité dans un environnement naturel. La relation peut être moins aisée lorsque elle est vécue loin de chez soi, avec de véritables différences culturelles.

L'accès à l'autre, à distance, nécessite de rentrer dans la découverte des langages et des cultures. La notion de langages dépasse celle des langues, tout en l'incluant. Certes, la relation avec l'étranger nécessite la maîtrise

<sup>11</sup> « *Ne me demandez pas d'où je viens, demandez moi où j'habite* ». C'est le titre d'une conférence TED donnée en octobre 2014 par Taiye Selasi, romancière, nouvelliste et photographe britannique, vivant à Rome, dont les origines familiales sont au Nigéria et au Ghana.

<sup>12</sup> À noter que le terme « migrant », sur-utilisé aujourd'hui, est bien souvent employé à la place du terme « réfugié », ainsi que le rappelle le Haut commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR): « *Les migrants choisissent de quitter leur pays non pas en raison d'une menace directe de persécution ou de mort, mais surtout afin d'améliorer leur vie en trouvant du travail, et dans certains cas, pour des motifs d'éducation, de regroupement familial ou pour d'autres raisons. Contrairement aux réfugiés qui ne peuvent retourner à la maison en toute sécurité, les migrants ne font pas face à de tels obstacles en cas de retour. S'ils choisissent de rentrer chez eux, ils continueront de recevoir la protection de leur gouvernement.* » : [www.unhcr.org/fr/news/stories/2016/7/55e45d87c/point-vue-hcr-refugie-migrant-mot-juste.html](http://www.unhcr.org/fr/news/stories/2016/7/55e45d87c/point-vue-hcr-refugie-migrant-mot-juste.html).

<sup>13</sup> Augusto Ponzio (1942 - ...) est un philosophe et sémiologue italien de l'Université de Bari qui travaille principalement sur la philosophie du langage.

<sup>14</sup> Statut de l'Enseignement catholique en France, art.119, 2013.

d'une langue de communication commune. Mais, pour être plus profonde, elle doit s'accompagner de la compréhension du langage non verbal<sup>15</sup>, des usages de politesse, des règles de vie collective... Il ne s'agit pas de les adopter définitivement pour soi-même, au risque de les singer. Il s'agit de simplement les accepter lorsque l'on est avec l'autre et peut-être arriver, un jour, à les comprendre. Plus largement, il en va de même pour des cultures différentes des nôtres, dans leurs dimensions artistiques, littéraires, musicales, picturales...

C'est là que le dialogue sincère joue tout son rôle sous réserve d'en comprendre les enjeux et les mécanismes. Dans ce domaine, le texte *L'interculturel et l'interreligieux en école catholique : éduquer au dialogue pour une civilisation de l'amour*, voté par le Comité national de l'Enseignement catholique le 8 juillet 2016, donne des clés pertinentes<sup>16</sup>. En effet, il invite à « *éduquer au dialogue, par le dialogue* »<sup>17</sup>, dans l'enceinte même de l'École mais aussi dans ses relations avec les institutions les plus éloignées, comme un chemin pour rechercher ensemble le bien commun : « *Seul le dialogue peut permettre, tout en repérant des divergences qui subsisteront, de discerner les convergences permettant de donner des fondements communs et des visées à un même projet social partagé.* »<sup>18</sup>

Le dialogue véritable nécessite, bien sûr, une qualité d'écoute pour comprendre ce que l'autre veut exprimer. Il nécessite également une capacité à se faire comprendre de l'autre pour qu'il entende ce que l'on porte. Le dialogue ne peut pas se résumer à une négociation sur ce que l'un et l'autre pensent. Il est un échange entre les héritages, les regards et les points de vue de chaque partie, sans instrumentalisation. Ainsi, lorsque nous allons à la rencontre d'une autre culture, il est nécessaire de prendre le temps et de se donner les moyens de la comprendre. Et lorsque d'autres viennent à la rencontre de notre culture, qu'ils le choisissent ou qu'ils le subissent, il est nécessaire de prendre le temps de la leur faire comprendre pour la leur faire aimer. C'est à cette condition que l'accueil est sincère, hors de toute logique de « donnant/donnant ». Cette tâche qui consiste à aider l'autre à s'ouvrir à la culture qui l'accueille demande de la bienveillance et de la patience.

#### **4. L'École catholique souhaite donner à chaque personne qu'elle accueille les ressources pour vivre la solidarité comme un mode de vie au quotidien.**

*« La solidarité, entendue en son sens le plus profond et comme défi, devient ainsi une manière de faire l'histoire, un domaine vital où les conflits, les tensions et les oppositions peuvent atteindre une unité multiforme, unité qui engendre une nouvelle vie. »*

(François, Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* n° 228, 2013)

L'idée de solidarité s'entend, ici, au sens que lui donne la doctrine sociale de l'Église. Comme le précise le Pape Jean-Paul II, elle n'est pas « *un sentiment de compassion vague ou d'attendrissement superficiel pour les maux subis par tant de personnes proches ou lointaines. Au contraire, c'est la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun ; c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous* »<sup>19</sup>. Ainsi, la solidarité n'est pas de l'ordre de l'expression d'un sentiment mais de l'ordre d'une responsabilité. Sa finalité n'est pas de se donner bonne conscience, elle est de rechercher, ensemble, les « *conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée* »<sup>20</sup>.

Pour compléter cette notion, faisons référence à la « Charte de la solidarité » de la Conférence des Évêques de France<sup>21</sup> qui précise que « *la solidarité est le fruit de la rencontre entre les personnes et les conséquences des liens qu'elles établissent* ». On dépasse, ici, l'idée, malheureusement encore fortement ancrée, que la solidarité

<sup>15</sup> Par exemple, pour signifier son accord, un Indien remue la tête d'une façon qui, en Europe, peut être interprété comme un « non », ce qui donne à l'interlocuteur qui ne le sait pas des informations paradoxales.

<sup>16</sup> Dit texte DIIIEC. Voir particulièrement la partie 2.3.3

<sup>17</sup> Se référant à la conclusion du texte de la Congrégation pour l'éducation catholique du Vatican : *Éduquer au dialogue interculturel à l'école catholique*, 28 octobre 2013.

<sup>18</sup> Texte DIIIEC n° 29.

<sup>19</sup> Jean-Paul II, Encyclique *Sollicitudo rei socialis*, 38, 1987.

<sup>20</sup> Définition du bien commun dans le Concile Œcuménique Vatican II, Constitution pastorale *Gaudium et spes*, 26, 1965. À noter que dans les traductions de ce texte en d'autres langues, ce n'est pas le mot « perfection » qui est utilisé. La version anglaise utilise le mot « accomplissement », la version allemande utilise le mot « épanouissement », la version italienne utilise le mot « réalisation ».

<sup>21</sup> Publiée lors de l'Assemblée plénière des Évêques de France à Lourdes, le 28 octobre 1988.

s'exprime uniquement à travers ce que des personnes plus riches décident de faire pour aider les personnes plus pauvres. En réalité, la véritable solidarité commence par la rencontre entre des personnes, des communautés, quels que soient leurs niveaux de richesses. De cette rencontre naît un projet commun qui tire sa force du fait que ces personnes ou ces communautés décident d'être solidaires, comme le sont deux pièces de charpente au point que l'une ne peut bouger sans faire bouger l'autre. Il y a là une vision d'interdépendance structurelle de la solidarité qui nécessite avant tout de la volonté et de l'organisation.

Enfin, le Pape Benoît XVI vient préciser les niveaux d'expression de la solidarité internationale : « *La coopération internationale a besoin de personnes qui aient en commun le souci du processus de développement économique et humain, par la solidarité de la présence, de l'accompagnement, de la formation et du respect.* »<sup>22</sup>

À partir de l'ensemble de ces apports, nous pouvons imaginer quel rôle peut jouer l'École catholique à travers des initiatives de solidarité internationale. Il s'agit pour elle de prendre l'initiative d'organiser les rencontres entre les personnes et les communautés avec la détermination de créer une interdépendance qui aboutira à la création d'un projet. C'est pour accompagner les initiatives de solidarité internationale des établissements, plusieurs centaines, qu'a été créé le réseau Inisia<sup>23</sup> en 2014.

La solidarité internationale vécue comme expérience humaine, relationnelle, dans les conditions décrites précédemment, peut porter ses fruits dans l'entourage immédiat de ceux qui la vivent. Les enjeux et les ressorts de la solidarité vécus par des élèves, à travers un projet dans un autre pays, peuvent être repris et adaptés au sein même de l'établissement, voire de la classe. Ainsi, la solidarité peut devenir un mode de vie quotidien qui se traduit dans la cour de récréation, au restaurant scolaire<sup>24</sup>... mais également dans l'éducation et la pédagogie<sup>25</sup>. Il s'agit en fait de passer d'une École de la compétition à une École de la coopération. Il est vrai que les élèves auront à vivre dans un environnement compétitif et qu'il faut qu'ils en comprennent les mécanismes. Mais pour vivre dans cet environnement et pour le faire évoluer, la coopération est assurément un chemin plus fécond que celui du chacun pour soi.

---

<sup>22</sup> Benoît XVI, Encyclique *Caritas in veritate*, 47, 2009.

<sup>23</sup> [www.inisia.org](http://www.inisia.org), [facebook.com/reseauinisia](https://www.facebook.com/reseauinisia)

<sup>24</sup> À titre d'exemple, on peut citer la démarche « Zéro Gaspil' » de la société de restauration collective Mille et un repas : [www.1001repas.com/zero-gaspil/](http://www.1001repas.com/zero-gaspil/)

<sup>25</sup> À titre d'exemple, on peut évoquer les pratiques pédagogiques s'appuyant sur le travail coopératif ou le travail collaboratif.

## II- Des pistes et des perspectives

---

Les pistes proposées ci-après sont référées à une ou plusieurs des quatre orientations présentées dans la première partie. Elles ne constituent pas un catalogue exhaustif de ce qu'il serait bon de faire dans l'Enseignement catholique pour le développement de l'ouverture internationale. Elles sont des propositions faites à l'ensemble des structures du réseau pour donner un élan et une cohérence à la dynamique qui s'engage pour les cinq années qui viennent.

Les pistes proposées se déclinent en quelques perspectives dont le nombre est volontairement limité à cinq pour en renforcer la portée. Bien sûr, la limitation de ces perspectives ne doit absolument pas empêcher d'autres initiatives qui pourraient être prises ici ou là.

### **Piste 1 - Encourager tous les acteurs du réseau à développer l'ouverture internationale, dans des logiques de partenariat et en l'intégrant pleinement dans leurs projets.**

(Cf. Orientation n° 1)

#### **Quelques perspectives:**

- ⇒ Inciter chaque établissement ou réseau d'établissements secondaires à développer un partenariat effectif avec au moins un établissement étranger.
- ⇒ Dans les établissements, intégrer ces partenariats dans le projet d'établissement.
- ⇒ Inviter les congrégations à valoriser et mutualiser encore plus leur réseau international et leur savoir faire, dans le domaine des partenariats.
- ⇒ Développer les coopérations de l'ECM et des Isfec avec des structures étrangères équivalentes.
- ⇒ Poursuivre les coopérations internationales du Sgec en les appuyant, entre autres, sur un réseau de bénévoles experts. Encadrer les coopérations existantes à travers la signature de conventions.

### **Piste 2- Renforcer la collaboration des acteurs du réseau avec les structures locales et nationales de l'Église de France, chargées de coopération internationale et d'éducation à la solidarité internationale.**

(Cf. Orientations n° 2 et 3)

#### **Quelques perspectives :**

- ⇒ Approfondir la mise en œuvre de la convention entre le Sgec et le CCFD Terre Solidaire et promouvoir sa déclinaison dans les diocèses en lien avec le réseau Eudes.
- ⇒ Actualiser la convention entre le Sgec et la DCC (Délégation catholique pour la coopération) et en diversifier les déclinaisons.
- ⇒ Développer les relations entre les structures nationales de l'Enseignement catholique et les services de la Conférence des Évêques de France sur les questions internationales.

### **Piste 3 - Inviter tous les acteurs du réseau à exploiter les ressources locales, nationales et européennes permettant l'ouverture internationale.**

(Cf. Orientations n° 1 et 2)

#### **Quelques perspectives :**

- ⇒ Proposer des formations avec pour objectifs, d'une part, d'augmenter le nombre des établissements qui déposent une candidature Erasmus plus et, d'autre part, d'améliorer le taux d'acceptation des dossiers.
- ⇒ Inviter les établissements à renforcer leurs liens avec les Dareic<sup>26</sup> et à solliciter leurs compétences.
- ⇒ Constituer un annuaire des ressources disponibles, en particulier celles proposées au niveau local.
- ⇒ Inviter les établissements à s'appuyer sur les villes jumelées à la leur.

### **Piste 4- Promouvoir la mobilité des jeunes et des adultes vers l'étranger et organiser l'accueil d'adultes et de jeunes étrangers par les acteurs du réseau.**

(Cf. Orientation n° 2)

#### **Quelques perspectives :**

- ⇒ Chercher des solutions pour faciliter les mobilités professionnelles des enseignants.
- ⇒ Proposer des formations visant à professionnaliser les démarches de mobilité, pour la préparation au départ, l'accompagnement du déplacement et le retour.
- ⇒ Inviter les structures du réseau à accueillir des élèves ou des adultes étrangers.
- ⇒ Encourager les mobilités individuelles d'élèves pour des séjours à l'étranger en s'appuyant sur des dispositifs existants ou en inventant des dispositifs nouveaux.
- ⇒ Envisager d'associer tous les membres de la communauté éducative à ces mobilités, en particulier les Apel et les associations d'anciens élèves pour l'accueil dans les établissements.

### **Piste 5- Favoriser les méthodes collaboratives et les certifications dans le domaine de l'apprentissage des langues tant pour les élèves que pour les adultes.**

(Cf. Orientation n° 3)

#### **Quelques perspectives :**

- ⇒ Promouvoir l'utilisation de l'anglais comme outil de communication.
- ⇒ Favoriser le déploiement des certifications en langues en réseau d'établissements.
- ⇒ Repérer les méthodes pédagogiques efficaces dans le domaine de l'apprentissage des langues, qu'elles viennent de France ou de l'étranger.
- ⇒ Promouvoir les initiatives visant à renforcer les compétences en anglais des adultes salariés ou bénévoles des structures du réseau afin de leur permettre de participer à des réunions internationales.
- ⇒ Encourager les diocèses à développer des labels « établissement international », intégrant des indicateurs relatifs aux langues.

---

<sup>26</sup> Les Délégués académiques aux relations européennes et internationales sont des collaborateurs des recteurs qui assurent la coordination des activités académiques dans ce domaine.

**Piste 6- Développer les actions de solidarité internationale et en réinvestir les fruits dans le quotidien des acteurs (de la classe, de l'établissement, du centre d'apprentissage...).**

(Cf. Orientation n° 4)

**Quelques perspectives :**

- ⇒ Poursuivre le développement du réseau Inisia en invitant les structures nationales à s'y associer.
- ⇒ Inviter toutes les structures du réseau à conduire des projets de solidarité internationale en y impliquant le plus possible les membres de la communauté éducative.
- ⇒ Poursuivre les propositions de formation à la conduite de projets de solidarité internationale en lien avec les organismes de formation intéressés.
- ⇒ Repérer les initiatives visant à développer un fonctionnement d'établissement ou de classe basé sur la solidarité et la coopération.

**Piste 7- Donner aux élèves des clefs de compréhension et des outils pour appréhender l'Europe comme un espace à habiter.**

(Cf. Orientations n° 2 et 3)

**Quelques perspectives :**

- ⇒ Promouvoir les actions qui visent à favoriser la compréhension de l'Europe comme un espace commun à partager.
- ⇒ Développer les relations, sous différentes formes, avec des établissements européens.
- ⇒ Identifier les réseaux européens dans lesquels sont impliquées les structures nationales de l'Enseignement catholique et diffuser le fruit des travaux qui y sont conduits.
- ⇒ Repérer les initiatives mises en place chaque année à l'occasion de la journée de l'Europe, le 9 mai.
- ⇒ Encourager le développement des relations avec les Maisons de l'Europe au niveau local et le Parlement européen des jeunes.

**Piste 8- Maintenir l'investissement de l'Enseignement catholique de France dans les structures internationales de l'Enseignement catholique et de l'Église et les valoriser dans le réseau.**

(Cf. Orientation n° 1)

**Quelques perspectives :**

- ⇒ Poursuivre l'engagement actif de l'Enseignement catholique de France auprès du Comité européen de l'Enseignement catholique (en particulier au bureau exécutif).
- ⇒ Poursuivre l'engagement actif de l'Enseignement catholique de France auprès de l'Office international de l'Enseignement catholique, l'OIEC, (en particulier au conseil).
- ⇒ Faire bénéficier les structures du réseau de l'Enseignement catholique de France des travaux de ces instances internationales.
- ⇒ Aider l'OIEC dans son rôle d'ONG auprès des organisations internationales.
- ⇒ Entretenir des relations avec la Fédération internationale des Universités catholiques.

### III- Une méthode de travail

---

#### 1. Une méthode proposée à tous

Tous les acteurs et les structures du réseau, établissements de tous niveaux, centres de formation initiale ou continue, directions diocésaines, autres structures diocésaines, interdiocésaines ou académiques, réseaux congréganistes, organismes nationaux,... sont invités à s'emparer de la question de leur propre ouverture internationale comme participation différenciée à un projet commun<sup>27</sup>.

Pour ce faire, ceux qui le souhaitent peuvent utiliser la méthodologie de conduite de projet proposée ci-après.

Il est opportun d'aborder cette question de l'ouverture internationale avec l'ensemble de la communauté éducative ou de la communauté de travail propre à chaque acteur. Notons que, s'il va de soi de parler de communauté (éducative) pour un établissement<sup>28</sup>, il est peut-être moins naturel de parler de communauté pour les autres structures de l'Enseignement catholique. Pour autant, l'idée même d'envisager que des personnes qui œuvrent à un même projet, chacune à leur place et dans leur rôle, soient appelées à former une communauté (de travail), n'est pas étrangère aux fondements mêmes de l'Enseignement catholique<sup>29</sup>.

Au sein de ces communautés, la dimension pastorale doit être fortement prise en compte dans la mise en place d'un projet d'ouverture internationale. C'est particulièrement vrai s'il s'agit d'un projet de solidarité. Il est donc pertinent que l'équipe d'animation pastorale soit associée au travail, tout comme il est bien évidemment pertinent qu'elle ne soit pas seule à prendre en charge les questions d'ouverture.

Ajoutons qu'un projet d'ouverture internationale peut comprendre une seule action, éventuellement reconduite régulièrement, mais qu'il peut aussi se découper en plusieurs sous-projets cumulés et coordonnés. Par exemple : des partenariats avec mobilité en Europe ou ailleurs, des actions de solidarité, une collaboration avec une association locale investie dans des actions internationales, des échanges linguistiques,...

#### 2. Une méthode en quatre étapes

##### 2.1. Première étape : le questionnement

Cette première étape consiste à identifier les grandes lignes du mode de vie de la communauté afin de voir comment l'ouverture internationale peut s'y enraciner.

Il s'agit, d'une part, de repérer les pratiques habituelles, individuelles et collectives, en abordant des points tels que :

- **Les modalités de travail en équipe** : comment se constituent les équipes dans la structure ? Sont-elles nombreuses et diversifiées ? Sont-elles homogènes ou non ?...
- **Les modes de management** : quel sont les degrés de délégation ? Quelles sont les décisions qui ne peuvent être prises que par la direction de la structure ? Quelle place est faite aux initiatives individuelles ou collectives ?...
- **L'ouverture sur l'extérieur** : est-ce qu'il existe des collaborations avec des structures extérieures ? Le déplacement des élèves ou des adultes hors de l'établissement pour une activité pédagogique ou éducative est-il fréquent ?...
- ...

Il s'agit, d'autre part, de se redire quels sont les principes importants pour la communauté qui seront autant de repères pour enraciner le projet d'ouverture internationale, en abordant des points tels que :

---

<sup>27</sup> Statut de l'Enseignement catholique en France, p. 16, 2013.

<sup>28</sup> Cf. art. 44 et art. 236 du Statut de l'Enseignement catholique en France, 2013.

<sup>29</sup> Sgéc, *La communauté éducative au défi de la Doctrine sociale de l'Église*, p. 11, 2014.

- **Le sens de l'accueil** : qu'est-ce qui est mis en place pour accueillir de nouveaux enseignants ou de nouveaux personnels ? Qu'est-ce qui est mis en place pour accueillir de nouveaux élèves, de nouvelles familles ? L'aménagement des locaux est-il pensé pour favoriser l'accueil des personnes extérieures ?...
- **L'intérêt pour l'innovation** : les idées nouvelles sont-elles accueillies avec bienveillance ? Est-ce que la mise en œuvre de pratiques nouvelles est évaluée avant d'être poursuivie ?...
- **Les méthodes pédagogiques privilégiées** : les méthodes pédagogiques sont-elles harmonisées sur un niveau, sur une discipline ? Est-ce qu'il existe une forme de veille pédagogique pour repérer de nouvelles méthodes ?
- ...

## 2.2. Deuxième étape : l'analyse

Cette deuxième étape consiste à préciser le cadre de vie de la communauté afin de voir comment l'ouverture internationale pourra s'y développer.

Il s'agit tout d'abord d'identifier le contexte dans lequel vit la structure, en abordant des points tels que :

- **Son environnement socio-économique** : quels sont les types de catégories sociales des familles des élèves, des stagiaires mais également des adultes présents dans la structure ? Quel est le milieu économique dans lequel est située la structure ? Quel est l'impact de cet environnement sur la vie de la structure (en termes de ressources mais aussi de contraintes) ? Quel est l'impact de la structure sur son environnement socio-économique ?...
- **Son implantation** : la structure est-elle située en milieu rural ou en milieu urbain ? Les moyens de transport (routiers, ferroviaires, aériens) qui la desservent sont-ils nombreux et bien organisés ?...
- **Son histoire** : la structure est-elle ancienne ou récente ? Son ancienneté lui donne-t-elle un héritage en termes de rituels ou de pratiques ?...
- ...

Il s'agit ensuite de tenir compte des attentes des bénéficiaires, en questionnant :

- **Les attentes des enseignants et des personnels** : attendent-ils uniquement une plus-value dans le domaine linguistique ? Sont-ils prêts à collaborer véritablement avec des homologues étrangers ?...
- **Les attentes des élèves ou des stagiaires** : voient-ils la valeur ajoutée d'un tel projet dans leur cursus ? Leur envie de mobilité est-elle plus forte que leur peur de l'inconnu ?...
- **Les attentes des familles** (pour les établissements) : pensent-elles qu'il y a un intérêt pour leurs enfants à participer à des projets d'ouverture internationale ? Ou bien pensent-t-elles qu'il s'agit d'une perte de temps ? Sont-elles inquiètes à l'idée que leurs enfants participent à de tels projets ?
- ...

Il s'agit enfin de s'intéresser aux motivations de ceux qui s'investiront dans le projet, en se questionnant sur :

- **Les catégories de personnes pouvant s'engager dans le projet** : s'agit-il uniquement d'enseignants d'une même discipline (langues) ou d'une même classe ? Est-ce que des personnels peuvent également s'y engager et à quelles conditions ? Comment seront sollicités les participants ? Des élèves peuvent-ils être moteurs d'une action ?...
- **Les personnes qui seront porteuses du projet** : sur qui va reposer le projet ? Qu'attendront ces personnes en retour de leur engagement ? Comment le travail sera-t-il coordonné ?...

- **La vision de la direction de la structure sur le projet** : s'agit-il de donner du souffle au projet d'établissement ? Cela répond-il à un besoin des équipes ? Est-il question de trouver un avantage concurrentiel par rapport aux établissements du secteur ? Est-ce une façon d'étoffer l'offre à destination des familles ?...
- ...

### 2.3. Troisième étape : la construction

Cette troisième étape consiste à définir le projet que porte la communauté dans le domaine de l'ouverture internationale.

Il s'agit tout d'abord de prévoir la programmation du projet d'ouverture internationale en abordant les points suivants :

- **La répartition des étapes dans le temps** : comment sont positionnées les différentes étapes du projet et/ou des sous-projets dans le temps ? Le projet et/ou les sous-projets ont-ils une programmation annuelle ou pluriannuelle ?...
- **Le rôle de chacun des acteurs** : des fiches de tâche sont-elles réalisées pour les différentes personnes engagées dans le projet ? Est-ce que l'ensemble de la communauté a connaissance de ce qui est demandé à chacune des personnes engagées dans le projet ?...
- **Les aspects financiers** : un budget prévisionnel a-t-il été établi ? Une démarche de recherche de financements externes est-elle envisagée ? Quels sont les partenaires qui vont pouvoir être associés au projet ?...
- ...

Il s'agit ensuite de penser à l'accompagnement des différentes phases du projet et, éventuellement, de chaque sous-projet dans toute sa réalisation :

- **La préparation** : est-ce qu'une phase de préparation est envisagée ? Comment les élèves (s'ils sont concernés par le projet) sont-ils impliqués dans la préparation ? Comment le reste de la communauté est-il informé de ce qui se passe au cours de la préparation ?...
- **Le déroulement** : sur quels critères les accompagnateurs du projet et/ou des sous-projets sont-ils choisis ? Quelles sont les consignes données à ces accompagnateurs ? Quels sont les moyens mis en œuvre pour que l'ensemble de la communauté suive le déroulement de l'action ou des actions ?...
- **Le retour** : qu'est ce qui est mis en place pour valoriser l'expérience acquise par les participants au projet, au sein de la communauté, à leur retour ? Comment le retour au quotidien des participants (en particulier ceux qui ont vécu une mobilité physique) est-il accompagné ? Quelle valorisation du projet est prévue ?...
- ...

Il s'agit enfin d'anticiper l'évaluation qui sera faite du projet :

- **Les indicateurs choisis** : quels sont les indicateurs quantitatifs retenus pour l'évaluation ? Quels sont les indicateurs qualitatifs retenus pour l'évaluation ? Est-ce que ces indicateurs ont été définis et communiqués avant l'exécution du projet ou de chaque sous-projet ?...
- **Les modalités d'évaluation** : une évaluation réalisée immédiatement après l'action ou les actions est-elle envisagée ? Une évaluation réalisée ultérieurement à l'action est-elle envisagée ? Est-ce qu'il y a une seule modalité d'évaluation (questionnaire écrit, récit d'expérience, partage à bâtons rompus,...) ? Comment sont conservés et exploités les résultats des évaluations ?...

- **La suite qui sera donnée** : est-ce qu'il est prévu de donner une suite au projet ? Est-ce que cette suite est décidée avant la mise en œuvre du projet ? Quels sont les modes de diffusion des aspects positifs ou négatifs du projet ?...
- ...

#### 2.4. Quatrième étape : la mutualisation

La quatrième étape consiste à partager ce qu'a vécu la communauté à travers le projet et/ou les sous-projets pour envisager la poursuite de l'ouverture internationale et son enrichissement.

- **La transmission des pratiques** : comment les modalités de réalisation et les « résultats » du projet sont-ils partagés avec d'autres structures similaires ?...
- **L'irrigation par des pratiques extérieures** : est-ce que des pratiques similaires extérieures sont recherchées par les participants ou les porteurs du projet ?...
- ...

### 3. Une méthode portée par une équipe

La mise en œuvre de cette méthodologie et la conduite du projet peuvent être réellement facilitées et améliorées par la mise en place d'un groupe de pilotage qui pourra, par exemple :

- Concevoir, diffuser et dépouiller les questionnaires permettant de répondre aux différentes questions ci-dessus ;
- Faire l'analyse des réponses pour en tirer des orientations ;
- Proposer des actions mettant en œuvre ces orientations en vérifiant leur cohérence avec le projet d'établissement et les autres projets déjà existants dans la structure ;
- Coordonner la recherche des partenaires locaux et internationaux ;
- Piloter les évaluations ;
- Organiser la diffusion ;
- ...

---oooOOOooo---

Ce texte pourra paraître trop ambitieux aux uns ou trop prudent aux autres, mais il ne vise pas un hypothétique équilibre du « moyen terme ». En s'appuyant sur ce qui se vit déjà ou sur les projets des diverses communautés, il cherche essentiellement à proposer et à inviter. Son rôle est de faire prendre conscience de l'importance de l'appel à l'ouverture internationale dans le contexte éducatif qui est le nôtre, de proposer des orientations de fond pour répondre à cet appel, ainsi que des pistes déclinées en perspectives concrètes. À travers l'ouverture internationale, promue dans ces orientations, c'est la formation intégrale de tous qui est en jeu. Cette éducation des jeunes qui constitue bien la finalité de la mission de tous les acteurs de l'Enseignement catholique quels que soient leur statut, leur fonction et leur rôle.

Ainsi que nous le propose le Pape François, invitons chacun à prendre conscience que « *le monde est plus qu'un problème à résoudre, il est un mystère joyeux que nous contemplons dans la joie et dans la louange.* »<sup>30</sup>

Texte voté par le Comité national de l'Enseignement catholique  
le vendredi 24 novembre 2017

<sup>30</sup> François, Encyclique *Laudato Si* n°12, 2015.